

# Hépatite B



Mise à jour  
12/11/2024

Informations relatives à  
CHUV / Dialyse

## Epidémiologie

## Agent infectieux

Virus de l'Hépatite B (virus ADN)

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



Dans la communauté: par exposition percutanée (IV, IM, SC, intradermique) et muqueuse à des liquides biologiques (sang, salive, sécrétions vaginales et urétrales, lors de relations sexuelles, contact étroits familiaux (enfants), transmission verticale de la mère à l'enfant



A l'hôpital: lors d'accident avec exposition au sang ou liquides biologiques

---

## Période d'incubation

45 à 180 jours, en moyenne 60 à 90 jours

---

## Durée d'infectiosité

Pendant toute la période de l'infection avec présence d'antigènes HBsAg et/ou HBeAg (peuvent persister toute la vie chez les patients avec hépatite chronique).  
L'apparition des **anticorps anti-HBs** signe la fin de la contagiosité

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante



En présence d'HBsAg, instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT, si risque hémorragique important et lors de séance d'hémodialyse

---

## Placement

### Si Mesures Additionnelles Contact :



Chambre individuelle



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

---

## Durée des mesures

- > Jusqu'à l'apparition d'anticorps anti-HBs
- 

## Signalétique

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- > Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
  - > Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
  - > Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
  - > Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
  - > Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
  - > Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
- 

## Soins de base

- > Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger
  - > En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
- 

## Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique
- 

## Transport

### Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
  -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
  -  Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
  -  Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
  -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Circulation

### Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
  -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
  -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

## Visiteur

### Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
  -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
  -  Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/Sortie

### Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Avertir le service/établissement de soins de destination
- 

## Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie
  -  Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV
- 

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

## Gants

-  Non indiqués en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

## Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
  -  Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)
- 

## Masque de soins

-  Non en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
- 

## Lunettes de protection

-  Non en systématique
  -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

## Mesures complémentaires

- > Vaccination du personnel
- > Toute exposition accidentelle à du sang ou des liquides biologiques doit être déclarée à la médecine du personnel
- > Le personnel non vacciné et ayant eu un contact accidentel avec du sang ou des liquides biologiques présente une indication à l'administration précoce d'immunoglobulines en combinaison avec la vaccination

---

## Nettoyage et désinfection

### Matériel de soins

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- A la levée des Mesures Additionnelles :**
- > Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
  - > Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
  - > Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

---

### Lit et literie

- > Utiliser les sacs à linge usuels
  - > Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
  - > Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
- A la levée des Mesures Additionnelles :**
- > Changer le lit et la literie
-

## Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
  -  Trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration au médecin cantonal

-  Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine
-

